

• ANNEXE 3 : Classification des Emplois.

M
↓
↓

CATEGORIE	EMPLOI	DEFINITION GENERALE
3 ^{ème}	Manutentionnaire (en remplacement de l'Agent chargé du classement)	<p>*Travailleur auquel des travaux n'exigeant ni connaissances professionnelles ni adaptation.</p> <p>*Travailleur auquel sont confiés des travaux simples, avec ou sans machine de conduite simple.</p> <p>*Travailleur auquel sont confiés des travaux exigeant un minimum d'instruction ou de compétences acquises par pratique.</p>
4 ^{ème}	Agent d'archives Agent de courrier Coursier	<p>*Travailleur exécutant dans les conditions suffisantes de rapidité et d'exactitude des travaux exigeant une formation de base ou une compétence de même niveau acquise par la pratique.</p> <p>*Employé de bureau assurant, sur directives précises, divers travaux tels que correspondance simple,</p>

		dépouillement de documents, constitution et tenue de dossiers simples, calcul de rémunération.
5 ^{ème}	<p> Chef Sécurité Trieur vérificateur qualifié Aide comptable Agent de saisie informatique Agent d'archives confirmé </p>	<p>*Travailleur exécutant des travaux nécessitant une connaissance de son métier ainsi qu'une formation théorique et pratique, acquise soit par un enseignement approprié sanctionné par des références académiques ou professionnelles appropriées ou par une expérience professionnelle.</p>
6 ^{ème}	<p> Agent d'accueil et administration standardiste Agent des opérations bancaires </p>	<p> *Travailleur exécutant des travaux nécessitant une habileté consommée, une formation théorique et une pratique approfondie acquise soit par un enseignement approprié sanctionné par des références académiques ou professionnelles équivalentes. *Travailleur du fait de sa compétence pouvant surveiller les </p>

		travaux des travailleurs des catégories précédentes et occasionnellement des travailleurs.
7 ^{ème}	<p>Agent d'exploitation informatique</p> <p>Agent de Maintenance Informatique</p> <p>Agent / Assistant trésorerie</p> <p>Assistante Administrative</p> <p>Chargé du call back – call center</p> <p>Chargé de logistique</p> <p>Chargé du précontentieux</p> <p>Assistant chargé de relations clientèle</p> <p>Caissier guichetier</p>	*Agent de maîtrise ou gradé ou toute personne ayant vocation à exercer ou non une fonction d'animation, de coordination ou de contrôle, bénéficiant de références académiques ou professionnelles confirmées.
8 ^{ème}	<p>Chargé de l'Administration bancaire</p> <p>Opérateur Système Informatique</p> <p>Infirmier Diplômé d'Etat</p> <p>Trésorier</p>	*Travailleur chargé d'exécuter ou de faire exécuter des travaux qui lui sont confiés, exerçant ou non une fonction d'encadrement et bénéficiant de références académiques ou professionnelles

Handwritten marks in blue ink, including a large 'S' and several smaller symbols.

Assistant de Direction Chargé du pilotage et de la performance Chargé de la Communication Financière Contrôleur niveau 1 Chargé produits, canaux digitaux 1 Banque-assurance Chargé de la conformité Gestionnaire des risques Chargé de qualité Chargé du service clients Chargé de l'Administration Bancaire Chargé de l'Administration Crédit Juriste Chargé du recouvrement Chargé du crédit-bail Community Manager Chargé de la paie et	confirmées.
---	-------------

M
 ↓
 ↓
 ↓

	rémunération Chargé de l'Administration du personnel Chargé de la formation Chargé de clientèle niveau 1 Chargé du marketing Chargé de la Communication Chargé de Relations Publiques	
9ème	Administrateur Système Chargé d'Affaires contentieuses Chef de service Analyste Crédit Analyste Business Auditeur Interne Contrôleur Opérateur Système Assistante exécutive Ingénieur Informatique Ingénieur Système Contrôleur permanent Chargé de clientèle niveau 2 Responsable d'agence 1ère	Salarié ayant vocation à exercer ou non une fonction d'encadrement des catégories précédentes ou équivalentes bénéficiant de références ou professionnelles confirmées

Handwritten marks in blue ink, including a large 'S' and several checkmarks.

	catégorie	
10 ^{ème}	<p>Chef Comptable Analyste Programmeur Analyste Informaticien Rédacteur principal Analyste de crédit principal Responsable d'Agence Cadre organisateur Inspecteur Principal Auditeur senior Attaché de Direction Chargé d'Affaires Responsable Contrôle Chargé de clientèle senior Responsable d'Agence 2^{ème} et 3^{ème} catégorie Ingénieur Système senior Chef de Département</p>	<p>Cadres ayant à prendre dans l'accomplissement de ses activités, des initiatives et responsabilités qui en découlent, suscitant, orientant, et contrôlant le travail de leurs collaborateurs et muni de références académiques ou professionnelles confirmées</p>

M
+
—
↓

11 ^{ème}	Inspecteur principal Sous-Directeur Directeur Adjoint	Cadre supérieur placé directement sous les ordres du Chef d'entreprise, ayant pouvoir d'autorisation et de décision sur un ou plusieurs collaborateurs des catégories précédentes, assurant la conception, l'organisation et le commandement dans l'accomplissement de leurs attributions.
12 ^{ème}	Directeur	*Cadre supérieur placé directement sous les ordres du Chef d'entreprise, ayant pouvoir d'autorisation et de décision sur un ou plusieurs collaborateurs des catégories précédentes, assurant la conception, l'organisation et le commandement dans l'accomplissement de ses attributions. * Cadre supérieur occupant des fonctions hiérarchiquement plus élevées, soit parce que sa situation

M
A

		lui donne commandement sur un ou plusieurs cadres de catégorie inférieure, soit parce que sa situation exige une valeur technique élevée et une responsabilité étendue ou soit justifiée par la nécessité de la coordination de plusieurs services importants ou justifiant des références académiques et professionnelles confirmées.
--	--	--

*Les postes à partir de la catégorie 10 dépendent des organisations, qui se réservent le droit de faire des adaptations